



Val de Drôme
en Biovallée

expérience
ROU2UES

**PARTICIPEZ
À L'EXPÉRIENCE 2 ROUES !
TESTER UN VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
POUR VOS DÉPLACEMENTS
ÉDITION 2018**

**RENSEIGNEZ-VOUS
AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE**



Toutes les infos sont sur
valdedrome.com
Vivre & s'installer > se déplacer

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Si vous avez ce document en main, bonne nouvelle ! Votre commune participe à l'EXPERIENCE 2 ROUES ! Son principe est simple.

- > La communauté de communes du val de Drôme met à disposition des communes des 2 roues électriques.
- > Les communes vous prêtent ou vous louent ces 2 roues pour tester sur des périodes déterminées.
- > Vous nous faites un retour sur votre expérience d'utilisation.

Sont disponibles *suivant les communes*

- > Vélos électriques classiques (assistance jusqu'à 25km/h)
- > Vélos électriques rapides, (assistance jusqu'à 45km/h)
- > Scooters électriques.
- > Et même sièges enfants et remorques.

La CCVD souhaite faciliter les déplacements par d'autres moyens que la voiture solo et les rendre accessibles à toutes et à tous.
L'EXPERIENCE 2 ROUES est une des actions pour la mobilité douce.

**ET SI VOUS VOUS LAISSEZ
TENTER PAR LES
DÉPLACEMENTS DOUX ?**



2017>2019
La CCVD déploie des vélos à assistance
électrique dans ses communes.